

Répondre aux appels d'offres de marchés publics

RS5893 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	310
Formacode(s)	13209, 32094
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	25/02/2022
Date d'échéance	25/02/2025

Certificateur(s)

CMP · SIRET : 49160814700022

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification vise à attester des compétences nécessaires pour répondre aux appels d'offres de marchés publics. Les titulaires sont en mesure de répondre aux appels d'offres en suivant une méthodologie d'étapes prédéfinie :

- Se faire connaître par les acheteurs publics,
- Sélectionner les marchés publics,
- Préparer un dossier de présentation,
- Établir un mémoire technique,
- Transmettre la réponse et demander les justifications d'éventuels rejets.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Identifier les appels d'offres correspondant au métier et au périmètre géographique d'intervention de son entreprise en utilisant les plateformes de publication d'avis de marchés publics, afin de repérer le plus tôt possible ceux auxquels l'entreprise est susceptible de répondre.

Décrypter les appels d'offres en utilisant toutes les informations disponibles dans le Dossier de Consultation des Entreprises (AAPC, RC, CCTP, CCAP...), et en interrogeant les collectivités si nécessaire, afin d'identifier les critères de décision et les besoins explicites et implicites du donneur d'ordres, ainsi que la procédure à suivre pour répondre. Sélectionner les appels d'offres auxquels répondre par une analyse comparative entre d'une part les besoins et critères de décision des collectivités, et d'autre part les spécificités, forces et faiblesses de son entreprise, afin de ne candidater qu'aux marchés les plus intéressants pour son entreprise.

Rédiger un mémoire technique en démontrant l'adéquation de son offre aux besoins et aux critères de décision de la collectivité, en valorisant l'expertise de son entreprise, et en tenant compte le cas échéant des différentes situations de handicap, et des enjeux de la Responsabilité Sociale des Entreprise (RSE), afin de maximiser ses chances de gagner l'appel d'offres.

Réaliser le volet administratif, en rédigeant les parties concernées des dossiers de réponse, en déposant un dossier dématérialisé et en respectant les spécifications du dossier de consultation et la réglementation en vigueur, afin de sécuriser sa candidature.

Identifier les raisons du succès ou de l'échec de sa candidature après l'attribution d'un marché, en interrogeant la collectivité et en utilisant les différents moyens d'accès à l'information permis par la réglementation, afin d'en tirer des enseignements utiles pour maximiser ses chances lors de prochains appels d'offres.

Développer des relations avec les collectivités en amont et en aval des appels d'offres, en interagissant avec les décideurs pertinents dans le respect de la réglementation, afin d'anticiper les futurs appels d'offres.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

En termes de publics cibles, la certification s'adresse aux :

- Professionnels travaillant déjà sur le volet commercial des appels d'offres publics, et souhaitant acquérir des compétences administratives,
- Professionnels travaillant déjà sur le volet administratif des appels d'offres publics, et souhaitant acquérir des compétences commerciales.

Les candidats doivent justifier de l'exercice d'une activité ou d'un projet d'activité supposant de répondre à des appels d'offres publics.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le directeur de CMP ou son représentant dûment habilité

Deux professionnels experts des marchés publics, externes à l'organisme de formation

Base légale

Date de décision	25/02/2022
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	25/02/2025

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2020	51	—	—	—
2019	47	—	—	—
2018	35	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS122

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS7161

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5893/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	14
Parcours menés à terme	14
Taux d'achèvement	100 %
Période	09/2023 – 06/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	15
Montant total engagé	61 173 €
Coût moyen par dossier	4 078 €
Durée moyenne	57 h
Période	09/2023 – 01/2025
France compétences	82 %
OPCO	16 %
Reste à charge titulaire	3 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.